FICHE PROJET

|  |  |
| --- | --- |
| Objet | Groupe de réflexion autour des limites du maintien à domicile des Personnes Agées  « Quand le projet de vie interroge déontologie et éthique » |
| **Chef de projet** | **CLIC DE L’ARRONDISSEMENT DE DOUAI** |
| **Experts** | * Docteur Yves BOUTON, Gériatre, Praticien Hospitalier, Responsable de la consultation Mémoire – C. H. de DOUAI * Mme Fanny Vasseur, Maître de conférences, directeur du Département Ethique et Procédures – Faculté de droit de DOUAI |
| **Situation de départ** | A domicile, les professionnels des champs médico-sociaux, sociaux, les professionnels du champ sanitaire accompagnent des Séniors qui vivent dans des situations « extrêmes » et qui refusent une entrée en Maison de Retraite, qu’ils présentent ou non des troubles cognitifs.  Derrière le souci commun de la qualité de vie, de la sécurité de la personne accompagnée, se pose également la responsabilité des professionnels concernés, celles des familles.  La notion de secret médical, de secret professionnel est encore bien souvent opposée aux échanges utiles à l’accompagnement des personnes à domicile.  Derrière le cadre règlementaire, déontologique il faut composer avec ces différentes variables.  *Référence(s) :*  *Recommandations de bonnes pratiques professionnelles : le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux – juin 2010 - ANAESM* |
| **Objectifs** | Permettre aux professionnels de s’interroger sur des situations complexes, ou vécues comme telles  Composer avec les limites du maintien à domicile  Donner du sens à nos orientations, positionnements  Faciliter les décisions qui seront prises par les professionnels |
| **Résultats attendus** | * Elargir les connaissances avec le soutien de personnes qualifiées * Faciliter une analyse croisée des situations présentées des points de vue déontologique, éthique * Meilleure acceptation du droit aux risques des Séniors |
| **Risques** | * Absence de participation ou taille trop étoffée du groupe * Manque de canalisation des échanges face à la dynamique de groupe |
| **Personnes concernées** | Personnes Agées dont le maintien à domicile est vécu comme dangereux |
| **Actions à mener** | * Présenter et amender la fiche projet * Lancer la première rencontre en septembre 2016 * Etablir le règlement de fonctionnement du groupe * Communiquer sur le compte rendu de la rencontre et les préconisations retenues avec mise en ligne sur le site des CLIC +diffusion courriel à nos bases de données |
| **Indicateurs** | Nombre de réunions (2 par an)  Fréquentation  Nombre de situations proposées, de questions posées  Nombre de compte rendus réalisés et diffusés |
| **Calendrier** | Démarrage en septembre 2016 (2d quinzaine)  Puis 2 réunions par an en mars et septembre  de chaque année |
| **Coûts** | * Temps de réunion pris en charge par les institutions d’appartenance des participants * Salles de rencontre mises à disposition gratuite par nos partenaires * Secrétariat assuré par le CLIC du Douaisis sur son budget de fonctionnement |